



Effectif

Selon les chiffres de la direction, depuis le début de l'année jusqu'au 30 avril nous avons **perdu 19 emplois en CDI...** ça continue de baisser !!!

I' Actu-EL

CSE

Transport :

Le plafond d'exonération sociale et fiscale de la prime de transport est revalorisé, et passe de 300 à 600 euros par an et par salarié.

C'est cette exonération que la direction NTN utilise pour la mise en place de l'accord «prime de transport» depuis 3 ans.

En fait, c'est encore l'État qui met la main à la poche (notre argent).

Malgré le doublement de l'exonération on restera à 300 euros à NTN.

Puisque les NAO intégraient un volet sur les transports, la direction a dit qu'elle ne reviendrait pas sur l'accord qui avait été tant vanté et signé.

La CGT avait dénoncé et refusé le chantage à la signature lors des NAO, surtout en cette période d'inflation. Et malgré l'inflation qui continue, la direction ne reviendra pas dessus qu'on plus avant l'année prochaine à moins que l'on bouge.



ABC

- La CGT dénonce la modification de l'ABC intervenue sans information, et convenu avec les organisations signataires.

Pour rappel, nous n'avons pas signé l'accord flexibilité et annualisation du temps de travail.

La direction a avancé l'argument selon lequel cette modification viserait simplement à clarifier un point jugé flou concernant la pose de RTT des salariés journaliers en horaire variable.

Quand c'est flou la direction modifie l'ABC mais nous n'avons pas reçu d'avenant à l'accord.

Dans l'ABC modifié l'utilisation des RTT est désormais restreinte pour les journaliers en horaire variable.

Mise en concurrence ?

A propos de nos diverses demandes sur les sites de production, par exemple de NSK, la direction ne veut pas répondre et nous renvoie sur le site internet de ce groupe. Ce serait public.

..... Donc circulez rien à voir !

La direction tient à nous dire que ce n'est pas une fusion, malgré les nombreux articles dans la presse.... mais que ce serait seulement un rapprochement.

En tout cas nous resterons méfiants et vigilants sur l'emploi.



Boni CSE 2025 : + 235 000€

La CGT souhaite que cette somme soit reversée à tous les salariés sous forme de cartes cadeaux ou de chèques vacances...

J'AGIS
JE M'ENGAGE
JE ME SYNDIQUE!